

Le 17 novembre 2022 à 16h30

Mairie d'Amboise – Salle du Conseil Municipal

Convocation envoyée le 10/11/2022 par le biais du Gip Recia (iDélibre) et envoi d'un lien pour la visio le mercredi 16/11/2022

Composition de la Commission Urbanisme, mobilité, voirie, bâtiments, affaires Générales :

PRENOM NOM	QUALITE (ex : adjoint au maire, conseiller municipal délégué, conseiller municipal)
Jacqueline MOUSSET présente	1 ^{ère} adjointe au Maire
Marc LÉONARD présent	8 ^{ème} adjoint au Maire
Bernard PEGEOT absent excusé	6 ^{ème} adjoint au Maire
Sylvain GILLET absent excusé	Conseiller municipal
Brigitte DEBRINCAT présente	Conseillère municipale
Jean-Louis VOLANT présent	Conseiller municipal
Claude VERNE absent	Conseiller municipal
Evelyne LAUNAY absente	Conseillère municipale
Fabien ROZWADOWSKI absent	Conseiller municipal
Nathalie SUPPLY absente excusée Remplacée par Alain OFFROY absent	Conseillère municipale

Étaient également présents :

- Hélène MAURANGES, directrice générale des services
- Cédric ROUGERON, directeur des services techniques
- Marie-Hélène LAURENT, responsable bâtiments
- Olivier PINCEMY, responsable voirie
- Ludovic PILORGE, chef de la police municipale

Déroulé de la commission :

L'ordre du jour de la commission est abordé, point par point.

Présentation des délibérations liées à la Police Municipale – présence de Ludovic PILORGE

- Formation ports d'armes pour les agents de Police Municipale : une fois l'autorisation de port d'arme obtenu, des formations sont obligatoires, elles sont gratuites avec la gendarmerie – 3 catégories d'arme : de poing/ bâton télescopique/ bombe lacrymo
- Convention de coordination PM/gendarmerie : renouvelable tous les 3 ans, obligatoire
- Achat de caméras piétons : a également une valeur judiciaire (comme vidéoprotection) – 1 agent sur 2 dans le binôme en portera une, est déclenchée si nécessaire et sous réserve d'en informer le contrevenant
- Certificat RGS* : permettra de pouvoir consulter les fichiers des permis de conduire et des immatriculations sans passer par la gendarmerie

Marchés attribution - Point 1 Ecole Rabelais Richelieu : assurance a confirmé la prise en charge financière du sinistre, à hauteur de 545 157,00 €

Marchés attribution - Point 3 – Avenant Maîtrise d'œuvre Victor Hugo : M. ROUGERON, Directeur des Services Techniques rappelle l'historique du projet et donne les explications suivantes :

- Une consultation de Moe a été lancée en 2019 afin d'étudier le réaménagement et la requalification des rues Victor Hugo et Racine (inclus le parking de la Tour Heurtault et le carrefour face au Clos Lucé avec la rue de la Malonnière).
- La mission du maître d'œuvre porte sur les revêtements, leur structure, le mobilier, les espaces verts et les réseaux Eaux Pluviales. Le marché comprend une tranche optionnelle qui est la mission OPC (organisation, pilotage et coordination) avec les différents concessionnaires du chantier.
- Les missions MOA (maîtrise d'ouvrage) et MOE (maîtrise d'œuvre) de l'enfouissement des réseaux électriques et télécom sont confiées au SIEIL (délibération 12 décembre 2019). La reprise des réseaux EU et AEP est géré en MOA par la CCVA et en MOE par le bureau d'étude HADES.
- Lancement de la consultation MOE : 07 juin 2019
Retour des offres consultation MOE : 5 juillet 2019
Notification de Safège : le 16 octobre 2019 pour 39 480€/TTC avec la tranche optionnelle OPC sur une base estimative de 625 000€/TTC
- Evolutions des AVP (études avant-projet) :
 - Estimations AVP en avril 2020 de 6 solutions techniques différentes en fonction de combinaisons de matériaux (enrobés noirs / enrobés beige / enrobés hydro-décapés / bétons bouchardés) : coûts de 1 039 287.60€/TTC à 1 129 767.60€/TTC
 - Estimations AVP en juin 2020 avec une solution technique supplémentaire : voirie en enrobés hydro-décapés + pavage type Calminia sur trottoirs : coût 1 330 216.25€/TTC
 - Estimation AVP en février 2021 avec une solution technique supplémentaire : voirie + trottoirs en pavés : coût 1 517 007.60€/TTC suite notamment à la concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France
 - Estimation AVP en avril 2021 avec une mise à jour des prestations : voirie + trottoirs en pavés : coût 1 639 455.60€/TTC

S'en sont suivis la concertation (réunion publique et échanges avec les riverains) et les travaux de réseaux (AEP notamment), des interrogations sur la stabilité des murs du château, puis le travail technique de réalisation du PRO (étude de projet).

- Estimation PRO/DCE (dossier de consultation des entreprises) en juillet 2022 avec augmentation du coût des matériaux et des travaux de 20% environ : coût final estimatif 1 939 218.00€/TTC. Il convient de souligner que le prix des pavés a augmenté de 100%.
- Safège demande un avenant en rapport avec cette dernière estimation comme il est stipulé dans les articles 15 et 23 du CCTP : Article 15 – les études de Projet (PRO) : « ...Une fois les pièces

agrées, le coût prévisionnel définitif des travaux du bilan financier est acté et pris en compte pour la rémunération définitive du maître d'œuvre. »

Montant de l'avenant demandé = 88 090.73 €/TTC

Nouveau montant du marché = 127 570.73 €/TTC.

➔ Cet avenant est justifié de par le fait qu'ils ont en plus réalisé le dossier de nombreuses fois, ainsi que le permis d'aménager. Par contre l'augmentation du coût des matériaux ne leur a pas demandé de travail supplémentaire, c'est donc sur cet élément que les services proposent de négocier a minima sur le montant final de l'avenant.

Marchés de lancement - Point 3 – Epicerie sociale : JL VOLANT reprend le dossier car aucun dossier n'a été transmis par les conseillers qui étaient en charge de ce dossier. Un groupe de travail piloté par le CCAS a été mis en place pour travailler sur le projet de fonctionnement, avec l'ANDES et la Croix Rouge.

Fin de la commission à 18h30. Arrivée de M. GILLET.